



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université d'Orléans. hceres-02036427

HAL Id: hceres-02036427

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036427>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000927

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres modernes de l'Université d'Orléans, bien enracinée dans le terreau local, a pour but de dispenser une formation axée sur les « humanités ». Devant le peu de débouchés offerts par les études de « lettres », le choix a été fait de diversifier l'offre d'enseignements en allant dans le sens d'une ouverture sur les disciplines connexes (histoire, arts, langues, sciences du langage...), ce qui permet des poursuites d'études variées. Outre les débouchés classiques des concours de l'enseignement (CAPES) et de l'Education nationale (CPE), on peut donc imaginer que les étudiants dotés de cette licence s'orientent également vers des concours de la fonction publique, vers les écoles de journalisme, ou vers les métiers de la communication ou de la documentation.

La licence offre donc, en première année, des enseignements largement mutualisés : elle est en fait considérée comme une année de transition entre lycée et université, qui permet d'asseoir un choix d'orientation. De nombreuses passerelles sont mises en place vers des parcours différents (DUT, licences professionnelles). S'étage ensuite une spécialisation progressive, assortie de nombreuses UE (unités d'enseignement) d'ouverture ; il est aussi possible de suivre des enseignements plus techniques correspondant aux épreuves de différents concours. Trois « orientations » sont ainsi possibles : Métiers de l'enseignement et de la formation (appuyée sur des UE dispensées par l'IUFM, dès le S3), Métiers des administrations, FLE. Un autre parcours Lettres-Histoire est à l'étude.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	54
Nombre d'inscrits en L2	57
Nombre d'inscrits en L3	51
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	38,2 %
% de réussite en 3 ans	35,4 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le projet pédagogique est un projet cohérent et innovant, qui permet à la mention de sortir de l'ornière « lettres » et propose une voie originale de mutualisation et de diversification (qui est toutefois assez peu renseignée dans le détail). Il prend en compte les préconisations officielles de façon attentive (contrôle continu, équilibre des semestres, de l'articulation entre TD et CM). Cependant, même si on peut souligner le caractère innovant de cette mention « pluridisciplinaire », il reste un écueil, inhérent à ce choix. On se demande s'il s'agit d'une mention « culture générale », ou si elle dispense dès le début suffisamment d'enseignements en littérature et en langue. Qu'en est-il donc des « vrais » littéraires qui pourraient se destiner à la recherche, ou à l'enseignement, dans cette spécialité ? Sont-ils suffisamment armés avec une telle mention ?

Divers dispositifs sont mis en place quant à l'aide à la réussite : la première année est une année de transition qui propose un certain nombre de mises à niveau et d'UE méthodologiques. Les langues et l'informatique sont favorisées. Ensuite, la spécialisation s'affirme, avec parfois une charge de travail hebdomadaire lourde.

La mobilité internationale est envisagée de façon extrêmement précise : en plus de la liste des conventions Erasmus, on peut également trouver mention des dispositifs d'accueil et de parrainage des étudiants étrangers, et des mesures prises pour inciter les étudiants d'Orléans à la mobilité.

La présence de responsables par année et d'enseignants référents favorise le suivi des étudiants. Une UE de L1 s'intitule « Réussir en licence », en L3, une réunion explique les suites possibles. En revanche, le tutorat ne semble pas vraiment poussé (faute de trouver des étudiants de master motivés ?)

L'équipe pédagogique compte des enseignants issus de trois sections CNU différentes. Une telle mention repose cependant sur une coordination essentielle entre diverses structures de l'Université. Des intervenants extérieurs sont prévus, mais peu d'informations sont données sur la nature des relations avec ces intervenants. Si les noms et les institutions mentionnés sont pertinents et nombreux, le dossier renseigne peu sur la nature exacte de leur action (interventions ponctuelles lors de cours, de conférences ? Programme type « école du spectateur » ? Conventions signées ?).

Le dossier est d'une lecture agréable, mais il est souvent très peu précis. Il ne comporte que peu de données chiffrées, présente peu de tableaux synthétiques et laisse beaucoup de choses dans le flou. En outre, il n'évoque que superficiellement le devenir des étudiants. Parfois, on ne sait si ce qui est proposé correspond à un dispositif qui va être mis en place sous peu, ou s'il est encore sous forme de projet nécessitant encore diverses concertations.

• Points forts :

- Le parcours est construit de façon progressive et cohérente.
- Une UE « Réussite en licence » favorise le suivi des étudiants.
- Le souci de proposer dès le S3 des UE de préparation aux métiers de l'enseignement dispensées par l'IUFM.
- La mobilité internationale.
- Une grande attention est portée aux dispositifs réservés aux étudiants en régime spécial.

• Points faibles :

- Le risque de voir disparaître la cohérence disciplinaire au profit de la seule pluridisciplinarité.
- Le dossier souvent imprécis.
- Le manque d'informations concernant les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.
- Un certain nombre de rubriques (TICE, UE mutualisées...) ne sont pas renseignées.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement



On pourrait se demander si les stages de L3 ne devraient pas être rendus obligatoires, surtout dans le parcours « enseignement ».

Il faudrait sans doute clarifier les relations avec les « partenaires » : les fidéliser, sous forme de conventions, ou installer des intervenants extérieurs dans le cadre des formations ?

Il serait souhaitable de disposer de données chiffrées claires, et de tableaux récapitulatifs notamment, afin de mesurer l'impact de cette nouvelle formation en matière d'insertion.